FACILARÉNO,
LE NOUVEAU
PROGRAMME
CERTIFICATS
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE (CEE)
SÉLECTIONNÉ PAR
LE MINISTÈRE DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE
POUR ACCÉLÉRER
LA RÉNOVATION
PERFORMANTE DES
MAISONS

Le programme CEE Facilaréno, porté par l'Institut négaWatt et sous le pilotage opérationnel de Dorémi, a été validé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le 21 janvier dernier.

Objectif du programme : multiplier l'offre de rénovation performante des maisons et disposer fin 2020 d'au moins 250 groupements d'artisans formés (1250 entreprises impliquées), sur 5 régions et 50 territoires, couvrant au moins 10% de la population française.



CONTACT PRESSE

MARIE-LINE EFFANTIN, CHARGÉE DE COMMUNICATION INSTITUT NÉGAWATT ML.EFFANTIN@INSTITUT-NEGAWATT.COM 04.87.31.01.01



L'Institut négaWatt accélère ses actions pour relever le défi de la rénovation performante accessible à tous

Le programme CEE Facilaréno va permettre de réaliser le suivi qualité précis de 250 nouvelles rénovations performantes, dont au moins 1/3 à destination de ménages modestes, crédibilisant cette approche innovante de rénovation énergétique.

La rénovation performante des bâtiments est une priorité pour lutter contre la précarité énergétique et les dérèglements climatiques. L'Institut négaWatt, en s'appuyant sur le travail de terrain de Dorémi, propose d'amplifier son dispositif innovant pour mettre fin aux « passoires thermiques » et apporter une réponse pérenne à la précarité énergétique. Dorémi et le programme CEE Facilaréno visent en effet à rendre accessible la rénovation performante, y compris aux ménages modestes.

Les retours d'expérience le confirment : 45% des rénovations Dorémi ont été réalisées au bénéfice de ménages modestes ou très modestes (au sens de l'ANAH).

Appel à mobilisation de 5 pilotes régionaux pour créer et consolider des offres locales de rénovation performante

Aujourd'hui, l'Institut négaWatt appelle 5 Régions et 50 territoires à se mobiliser rapidement pour rejoindre le programme et faire partie des territoires pilotes engagés pour la rénovation performante des maisons.

Dans chacune des régions, 10 territoires mettront en œuvre le dispositif en s'appuyant sur les acteurs locaux. Il s'agit de structurer un écosystème à l'échelle des « bassins de vie » pour susciter une dynamique de l'offre et de la demande de rénovation performante.

Le budget prévisionnel prévoit l'équivalent de 2,6M€ d'investissement par région, dont 1M€ portés par les CEE.

L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES PILOTES REPOSE SUR 4 LEVIERS PRINCIPAUX

- 1- Une offre locale de rénovation complète et performante avec la constitution de 5 groupements d'artisans par territoire pilote.
- 2- Des rénovations qualitatives incluant un test d'étanchéité à l'air en fin de chantier et une période de « suivi qualité ».
- 3- Un accompagnement complet des ménages grâce aux acteurs locaux jouant le rôle essentiel de tiers de proximité.
- 4- Une offre de financement accessible et simplifiée permettant de réaliser au moins 1/3 des rénovations au bénéfice de ménages modestes.



5,6 MILLIONS

14 MILLIARDS

de ménages souffrent de précarité énergétique (ONPE, tableau de bord 2017) d'euros par an en chauffage engloutis par les 8 millions de maisons individuelles construites avant 1975

soit 10% de la consommation nationale d'énergie

Le programme CEE Facilaréno est fondé sur les retours d'expérience qui ont fait l'objet du rapport Résorber la précarité énergétique et rénover les passoires thermiques publié par l'Institut négaWatt le 18 juin 2018.